

Discours d'ouverture du président des collèges : Négociation des conditions de travail du personnel de soutien à temps plein 2025

Nous nous préparons à entamer le processus de négociation de 2025 et espérons avoir des discussions constructives avec vous sur les questions qui touchent la *Convention collective du personnel de soutien à temps plein*. Notre objectif est que nous travaillions main dans la main pour trouver des solutions qui :

- répondront aux besoins du personnel des collèges,
- offriront une expérience collégiale de calibre mondial à la population étudiante, et
- contribueront à la viabilité à long terme des collèges publics de l'Ontario.

Notre équipe possède un large éventail de connaissances et d'expériences, acquises grâce à une formation officielle et à des années de travail dans le système collégial et des domaines connexes. Les membres de notre équipe ont de l'expérience dans l'enseignement postsecondaire, dans la direction d'établissements au sein du système collégial, dans le domaine du développement organisationnel et des relations de travail, ainsi que dans la direction financière et administrative au sein de collèges. Plusieurs possèdent également une expérience en matière de négociation collective, dans le système collégial et en dehors de celui-ci.

Tout comme notre vice-présidente, Kim Watkins, j'ai déjà fait partie de plusieurs équipes de négociation pour le personnel de soutien des collèges.

Tous les membres de notre équipe croient fermement au rôle que jouent les collèges dans la garantie d'un environnement sécuritaire, accueillant et favorable à la population étudiante pour la poursuite de leurs objectifs professionnels et leur contribution à la vitalité de la communauté, ainsi que dans la garantie d'un milieu de travail sécuritaire, accueillant et respectueux pour le personnel des collèges.

Tout comme vous, notre équipe a passé ces derniers mois à consulter diverses équipes au sein des 24 collèges de l'Ontario, notamment les ressources humaines, les services à la population étudiante, les équipements, la direction, les finances, etc.

Nos opinions et nos réponses pendant les négociations seront guidées par une série de valeurs.

– Reconnaître que les collèges sont des institutions publiques, en maintenant la responsabilité et l'imputabilité partagées entre l'employeur, le syndicat et les membres du personnel de soutien

Nous estimons que nous devons honorer la confiance que le public nous a accordée dans le cadre de notre travail et être de bons gestionnaires des fonds publics dont bénéficient les collèges.

– Améliorer la flexibilité pour soutenir la livraison de la formation et des services.

Nous continuerons à nous concentrer sur la création d'un environnement propice à l'apprentissage et à la réussite de la population étudiante.

– Améliorer la productivité

Nous nous efforcerons de supprimer les obstacles à la productivité du personnel.

– Encourager l’innovation et la créativité

Les collèges doivent continuer à constituer des lieux propices à la créativité et à l’innovation, tant en classe que comme milieu de travail.

– Maintenir le plus haut degré d’intégrité et communiquer de façon factuelle

Nous nous engageons à faire preuve de transparence et d’exactitude dans nos communications avec votre équipe et les différents acteurs.

– Œuvrer à établir une relation positive et durable avec le syndicat et ses membres (nos employé.e.s)

Votre travail est essentiel. Nous respectons votre engagement envers ce processus et souhaitons collaborer avec vous afin de renouveler la convention collective dans les meilleurs délais.

– Renforcer la coopération et la résolution de problèmes avec l’agent négociateur des membres du personnel de soutien

Nous souhaitons sincèrement collaborer avec le SEFPO et votre équipe afin de régler les problèmes urgents auxquels font face les collèges de l’Ontario en cette période difficile.

– Veiller à ce que les collèges continuent de répondre efficacement aux besoins changeants de l’économie de l’Ontario

Nous sommes très attachés à la mission première des collèges de l’Ontario, qui consiste à offrir à la population étudiante un parcours vers des carrières enrichissantes et à contribuer à répondre aux besoins de la province en matière de main-d’œuvre.

Comme indiqué dans la législation qui régit nos activités, l'objectif des collèges est d'« offrir un programme complet d'enseignement et de formation postsecondaires axé sur la carrière afin d'aider les particuliers à trouver et à conserver un emploi, de répondre aux besoins des employeurs et d'un milieu de travail en évolution et de soutenir le développement économique et social de leurs collectivités locales variées ».

La Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario considère les collèges comme des organismes de la Couronne agissant au nom du gouvernement provincial et responsables devant la population de l'Ontario. Les collèges sont redevables envers la population et le gouvernement pour leurs actions, la réalisation d'objectifs conformes aux priorités gouvernementales et une saine gestion financière. Ils doivent donc fonctionner dans une optique de viabilité à long terme.

Comme cela a été évoqué lors des précédentes négociations, nous constatons également que les difficultés financières actuelles continuent d'affecter les collèges à des degrés divers. Les modifications apportées par l'IRCC au Programme des étudiants étrangers ont eu un impact significatif sur les inscriptions et les revenus des collèges, un impact qui se fera sentir pendant plusieurs années à mesure que les étudiantes et étudiantes provenant de l'étranger et inscrits à leurs programmes en 2024 obtiendront leur diplôme. Par conséquent, les collèges de toute la province ont dû suspendre certains programmes et réduire leurs effectifs afin de réorganiser leur offre et maintenir leur stabilité financière. Cette nouvelle réalité influencera nos discussions et l'accord final que nous souhaitons conclure avec vous. Nous espérons que vous prendrez en

compte ce contexte lorsque vous préparerez et présenterez vos revendications en vue des négociations.

Nous devons toutes et tous admettre que nous vivons une période sans précédent, marquée par de nouveaux défis économiques auxquels nous devons faire face ensemble.

Notre équipe est prête à vous écouter avec ouverture d'esprit, tout comme nous espérons que vous serez également à l'écoute de notre point de vue. Nous voyons le processus de négociation comme une occasion pour les deux parties de discuter de manière franche, ouverte et parfois directe afin d'identifier les problèmes et de trouver des solutions qui conviennent à toutes et à tous. Nous allons prendre le temps de bien comprendre vos points de vue et vos propositions afin de pouvoir travailler ensemble sur les questions qui peuvent être abordées de manière efficace au cours de cette ronde de négociations.

Tout au long de cette ronde de négociations, nous avons l'intention d'être honnêtes et transparents quant aux raisons qui motivent les ajouts, les suppressions et les modifications que nous proposons d'apporter à la convention collective.

Si j'ai pris le temps aujourd'hui de vous présenter nos valeurs, c'est pour que vous puissiez mieux comprendre notre approche et notre manière de penser. Ces valeurs guideront nos débats et la manière dont nous évaluerons les propositions qui seront présentées au fur et à mesure de l'avancement des négociations.

Nous sommes sincèrement déterminés à trouver un terrain d'entente et à parvenir à un accord qui garantira la préservation de l'intégrité et de la qualité du système collégial de l'Ontario, pour aujourd'hui comme pour demain.

Il est essentiel que tous les acteurs du secteur collégial continuent de travailler main dans la main. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de stabilité afin que la population étudiante, le personnel et les membres de la direction aient confiance en notre capacité à répondre à leurs besoins et à continuer d'offrir un enseignement public de qualité.

Nous espérons que nos discussions seront productives. À mesure que nous apprendrons à mieux nous connaître, nous espérons découvrir des intérêts communs qui pourront servir à établir une nouvelle convention collective adaptée à la réalité actuelle.

Nous savons, de par les négociations ayant eu lieu précédemment et les discussions plus récentes au sein du CREE, que nous avons des défis à relever, mais nous avons également une longue tradition de collaboration pour résoudre les problèmes. Avec la bonne volonté et les bonnes intentions de tous, nous sommes optimistes quant à notre capacité à accomplir de grandes choses ensemble. Je vous promets que notre équipe est déterminée à mener à bien cette tâche et nous nous réjouissons de travailler avec vous.

Merci beaucoup pour votre temps et votre attention.